



COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2020

Mairie de
LE CHEIX SUR MORGE

Document affiché le 08 octobre 2020 en application des dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt, le cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de LE CHEIX SUR MORGE s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bertrand BIGAY, Maire, à la suite d'une convocation en date du 30 septembre 2020.

Présents : Mesdames et Messieurs Bertrand BIGAY, Véronique LOUSTE-SOL, Bruno CORBIN, Etienne BELIN, Lionel DESSENDIER, Evelyne PARRY, Séverine LAGNIER, Nadine GOMARD, Jean-François BONY, Françoise GUILLON, Gaylord FRACHEBOIS, Paula VERGNOL, Martine HEURTIER, Agnès PINON, Claude-Emmanuel SANCHEZ

Secrétaire : Mr Lionel DESSENDIER

Le compte-rendu de la séance du 26 août 2020 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire a demandé d'observer une minute de silence en mémoire de M Gérard VERDIER, ancien Adjoint au Maire et de M DESSENDIER.

Monsieur le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour une délibération concernant les équipements municipaux pendant la crise sanitaire.

DELIBERATIONS :

N° 33/2020 : missions relatives à la santé et à la sécurité au travail - CDG 63

Renouvellement de l'adhésion au service santé du Centre de Gestion dont la finalité est d'assurer le suivi médical règlementaire des agents, de prévenir les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail... La convention est conclue pour une durée de 3 ans pour un coût annuel de 102 euros.

N° 34/2020 : assistance retraites - CDG 63

Renouvellement de l'adhésion au service retraites du Centre de Gestion. Cet accompagnement personnalisé comprend le contrôle et la prise en charge des dossiers relatifs aux estimations de pensions et l'instruction des dossiers de retraites des agents affiliés à la CNRACL. La convention est conclue pour une durée de 2 ans pour un coût annuel de 150 euros.

N° 35/2020 : mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents - CDG 63

Renouvellement de l'adhésion à la mission d'accompagnement dans la gestion administrative des situations d'inaptitude physique des agents publics, compte-tenu notamment de la complexité statutaire de ces problématiques. La convention est conclue pour une durée de 3 ans pour un coût annuel de 100 euros.

N°36/2020 : expérimentation de la médiation préalable obligatoire - CDG 63

La collectivité a conclu avec le Centre de Gestion une convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire qui devait prendre fin en novembre 2020. Un avenant prolonge cette mission jusqu'au 31 décembre 2021.

N° 37/2020 : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Suite au renouvellement des instances communales et communautaires, sont désignés au sein de la CLECT :

- Bruno CORBIN, représentant titulaire
- Nadine GOMARD, représentante suppléante

N° 38/2020 : équipements communaux et protocole sanitaire

Le conseil municipal autorise le Maire à amender, dans l'urgence, les règlements des services et équipements municipaux afin de les adapter aux protocoles sanitaires définis dans le cadre de la crise sanitaire.

QUESTIONS DIVERSES :

1/ Vu les restrictions sanitaires de plus en plus contraignantes, il est décidé que, jusqu'à nouvel ordre, la salle polyvalente ne sera plus louée aux particuliers.

2/ Le 19 septembre, s'est tenue une réunion avec les associations de la commune. Etaient représentées : la société de pêche, la société de chasse, le foyer rural, Ovalimagne et Gymtonic. Chacun a pu échanger avec les élus présents sur leurs attentes, les mesures d'occupation de la salle polyvalente pendant la crise sanitaire, la DALD...

3/ Au 1^{er} janvier 2022, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera remplacé par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui englobera les 31 communes de Riom Limagne et Volcans. Deux réunions sont prévues en octobre en mairie avec les responsables du service urbanisme de RLV et le bureau d'études. A l'issue de ces rencontres, une synthèse sera présentée aux membres du conseil municipal.

4/ C.C.A.S. : Vu la conjoncture sanitaire, le repas de fin d'année qui réunit habituellement les aînés, n'aura malheureusement pas lieu. En revanche, chacun pourra bénéficier d'un colis, réservé d'habitude aux plus de 75 ans.

5/ Le conseil municipal des jeunes qui concerne les 9 / 15 ans, s'est réuni et a décidé de renouveler l'opération « Nettoyons la nature ». Celle-ci aura lieu le 05 décembre. Les « Chantiers Jeunes » sont maintenus pendant les vacances de Toussaint du 19 au 22 octobre de 9h à 13h. Les plus grands poseront des bordures au cimetière avec l'aide de José, l'employé communal. Les plus jeunes réaliseront des décorations de Noël avec Virginie, employée communale.

6/ Pour les journées du patrimoine, Evelyne PARRY a organisé une exposition au lavoir saluée par la présence de M Olivier PARADIS de la Fondation du Patrimoine. Les jeunes ayant à cœur de continuer ce qu'ils ont commencé, des subventions vont être demandées. Des demandes de devis sont en cours.

7/ Une commission formée de Véronique LOUSTE-SOL, Agnès PINON, Claude-Emmanuel SANCHEZ et Bruno CORBIN, va travailler sur le choix des nouvelles illuminations de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé », la séance est levée à 22 heures.

Le Maire, Bertrand BIGAY.